AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1407
FR0004175842-FS0596

12 octobre 2015

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

SELECTIRENTE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 9 octobre 2015, la société par actions simplifiée Lafayette Pierre[1] (51 bis rue de Miromesnil, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 octobre 2015, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SELECTIRENTE et détenir 184 604 actions SELECTIRENTE représentant autant de droits de vote, soit 12,59% du capital et des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SELECTIRENTE hors marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « La société Lafayette Pierre déclare :

 - avoir réalisé cette acquisition en recourant majoritairement à ses fonds propres et pour le solde à un financement bancaire à moyen terme auprès d'une banque française ;
 - agir seule et ne détenir aucune action SELECTIRENTE résultant d'emprunt de titres ;
 - envisager de poursuivre ses acquisitions d'actions en fonction des opportunités de marché ;
 - ne pas envisager d'acquérir le contrôle de la société ;
 - soutenir la stratégie immobilière mise en œuvre par la direction de SELECTIRENTE et l'accompagner sur le moyen terme, tout en veillant à la protection de ses intérêts d'actionnaire minoritaire ;
 - ne pas envisager de mettre en œuvre l'une ou plusieurs des opérations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général ;
 - ne pas avoir conclu d'accord et ne détenir aucun instrument mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce relatifs à l'action SELECTIRENTE ;
 - n'avoir conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de la société ;
 - ne pas solliciter de poste au sein du conseil de surveillance de SELECTIRENTE. »

[1] L'actionnariat de Lafayette Pierre est composé d'institutionnels et de personnes physiques, sans actionnaire majoritaire ou de référence. Lafayette Pierre est présidée par Lafayette Gestion, une société contrôlée par M. Laurent Guize.

[2] Sur la base d'un capital composé de 1 465 868 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.